PLAN RHÔNE



TOURISME ET PATRIMOINE

Mise en valeur patrimoniale et lumineuse de la passerelle Marc Seguin entre Tain l'Hermitage et Tournon

Réalisé

Territoire : RHÔNE AVAL

Département : DRÔME

Commune : TAIN-L'HERMITAGE

Maitre d'ouvrage : Commune de Tain l'Hermitage

Montant : 205473 €

Et montant Cpier : 110000 €

Calendrier :
2007-2013

Objectifs : Améliorer le cadre de vie des riverains et valoriser les territoires par un tourisme de qualité

PARTENAIRE(S) : État, CNR



AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE

L'EUROPE S'ENGAGE pour le Rhône et la Saône avec le FEDER

UNION EUROPÉENNE

Plan Rhône Saône